



# Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997  
Courriel : [stjeanio@bellnet.ca](mailto:stjeanio@bellnet.ca)

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION**

**28 octobre 2019, à 19 h 30**

### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES CONCERNANT LES INTERVENTIONS DANS LES TALUS MODIFIANT LE PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-239**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière tenue le 7 octobre 2019, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé **RÈGLEMENT 2019-366 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-239, CONCERNANT LES INTERVENTIONS DANS LES TALUS.**

1. Une **assemblée publique de consultation** aura lieu **le 28 octobre 2019 à 19 h 30** au 8, chemin des Côtes à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette réunion, le maire Jean-Claude Pouliot expliquera le projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Ce projet de règlement vise à autoriser les interventions dans les talus à l'aide d'une étude géotechnique.
3. Le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et il peut être consulté au bureau de la municipalité aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans  
Le 7 octobre 2019

Chantal Daigle  
Directrice générale & secrétaire-trésorière